



Imaginons ensemble les mobilités de demain !

4 Avenue de la Gare  
CS 10159  
59605 MAUBEUGE Cedex

## Syndicat Mixte Sambre Mobilités

### Extrait du registre des délibérations du comité syndical

<p>Séance du : <b>8 octobre 2025</b> Date de la convocation : <b>24/09/2025</b> Affichage ordre du jour : <b>24/09/2025</b> Délibération : <b>n°35/2025</b> Objet : <b>Rapport du délégataire SPLTISA pour l'année 2024</b></p>	<p>Nombre de délégués en exercice : <b>28</b> Nombre de délégués présents : <b>15</b> Nombre de votants : <b>15</b></p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Le comité syndical s'est réuni le 8 octobre 2025 à 16h00 au siège de Sambre Mobilités, 4 avenue de la Gare à Maubeuge, sous la présidence de Benoît COURTIN, Président de Sambre Mobilités.

#### Etaient présents :

**CAMVS : Délégués titulaires :** ~~Arnaud BEAUQUEL~~ Grégory BELAZIZ-Pascal CHABOT-Benoît COURTIN-Emmanuelle DELABRE-Dominique DELCROIX-Thierry DEPARIS-Stéphane DUFOUR-Claude DUPONT-Jean DURIEUX-Hugo GEORGES-Michel HANNECART-Fatiha KACIMI-Antony LARROQUE-Jean-Pierre LEBLANC-Annick LEBRUN -Daniel LEFERME- Jean-François LEMAITRE-Martine LEMOINE-Jean-Claude MARET-Claude MENISSEZ-Hervé POURBAIX-Ghislain ROSIER-Jacques THURETTE-Aude VAN CAUWENBERGE-Michel WALLET.

**CAMVS : Délégués suppléants :** Bernard BAUDOUX-Alain BOUILLIEZ-Arnaud DECAGNY-Michel DETRAIT-Jérôme DELVAUX-Sylvie DEVILLERS-Christophe FORIEL-Caroline FRIART-Nicolas LEBLANC-Patrick LEDUC-Michel LEFEBVRE-Emmanuel LOCCIOLO-Jean-Pierre MONNIER-Jeannine PAQUE-Thérèse PECHER-Vincent PETIT-Fabrice PIETTE-Thomas PIETTE-Naguib REFFAS-Laurent RIFFE-Marie-Paule ROUSSELLE-Lucien SERPILLON-Jean-Louis SIMON-Josiane SULECK-Aurélié WELONEK-Didier WILLOT.

**Délégués de la CAMVS ayant donné pouvoir :** néant

**Communauté de Communes du Pays de Mormal (CCPM) : Délégués titulaires :** Stéphane LATOUCHE-Alain GERARD

**CCPM : Délégués suppléants :** José GILBERT

**Délégués de la CCPM ayant donné pouvoir :** néant

**Secrétaire de séance :** Stéphane LATOUCHE

## Rapport du délégataire SPLTISA pour l'année 2024

### Exposé :

Présentation est faite au comité syndical le rapport d'activité 2024 du délégataire SPLTISA relatif au service de transport public. Cette présentation constitue l'objet du présent point, et s'appuie sur le rapport complet annexé. Afin d'en faciliter la lecture et d'en extraire les éléments essentiels, un condensé du rapport est repris ci-dessous. Il aborde notamment la gouvernance du délégataire, les principaux contrats et aspects financiers, l'activité de transport et ses coûts, la production kilométrique réalisée en 2024, ainsi que les recettes commerciales et la fréquentation du réseau. Quelques éléments relatifs au fonctionnement et à la gestion du parc de véhicules seront également présentés.

## Gouvernance

**Conseils d'administrations** : trois sessions ont eu lieu en 2024, abordant des sujets clés tels que l'arrêté des comptes 2024 et la préparation de l'assemblée, la signature de l'avenant « Taxes sur les salaires 2023, la signature de l'avenant « nouvelle citadine », la mise en place d'un règlement intérieur dans les statuts de la SPLTISA, la désignation d'un rapporteur du Comité Opérationnel au Conseil d'administration, la signature du nouveau contrat 2025-2027, la signature de l'avenant 2 « Mise à jour de la formule d'indexation » et la signature de l'avenant 5 au contrat du parking silo de Maubeuge

**Participation** : Le taux de participation des administrateurs aux conseils est de 63 %.

## Contrats et Finances

**Résultat net** : le résultat net de 2024 est positif, atteignant +123 K€, en augmentation de +62K€ par rapport à l'année précédente.

**Rémunération contractuelle** : la rémunération y compris indexation pour l'année 2024 est de 15.337 K€

## Activité et Coûts

**Prix de Revient Kilométrique (PRK)** : Le PRK a légèrement diminué en 2024, s'établissant à 3,52 €/km, soit une baisse de 0,08 €/km par rapport à l'année précédente. Cette évolution s'explique notamment par une réduction de 0,05 € du coût du personnel, une baisse équivalente sur le poste carburant (gasoil), une hausse de 0,02 € liée aux frais d'entretien, et une diminution significative de 0,21 € sur les charges liées au matériel de transport. Cette dernière est principalement due à l'acquisition de navettes par Sambre Mobilités, qui en assure désormais la gestion, contrairement à la situation antérieure où ces équipements relevaient de la SPL.

**Capacité d'Autofinancement** : la capacité d'autofinancement de la SPLTISA au titre de l'exercice 2024 ressort à +191 K€ en amélioration de 8K€ par rapport à l'exercice 2023.

## Réseau de Transport

**Production Kilométrique** : Le réseau, composé de 15 lignes régulières dont 4 le dimanche, couvre 45 communes, avec une population desservie de 127.462 habitants. L'offre de transport est restée stable par rapport à 2023 hormis la place à partir de septembre de la nouvelle navette de Maubeuge (avenant 1 au contrat 2024).

### **Kilomètres Réalisés - STIBUS :**

Total kilomètres commerciaux en **2023** : 1 854 328,97 km  
Total kilomètres HLP (Hors Ligne de Production) : 349 573,16 km  
Total kilomètres STIBUS : 2 203 902,13 km

Total kilomètres commerciaux en **2024** : 1 970 796,40 km  
Total kilomètres HLP (Hors Ligne de Production) : 327.790,85 km  
Total kilomètres STIBUS : 2.298.587,25 km

### **Kilomètres Réalisés - Affrétés :**

Total kilomètres commerciaux en **2023** : 487 243,06 km  
Total kilomètres HLP : 14 833,68 km

Total kilomètres affrétés : 502 076,74 km

Total kilomètres commerciaux en **2024** : 490.897,24 km

Total kilomètres HLP : 16.963,47 km

Total kilomètres affrétés : 507.860,70 km

#### **Total Global (STIBUS + Affrétés) :**

Total kilomètres commerciaux en **2023** : 2 341 572,03 km

Total kilomètres HLP : 364 406,84 km

Total kilomètres réalisés sur l'année : 2 705 978,86 km

Total kilomètres commerciaux en **2024** : 2.461.693,63 km

Total kilomètres HLP : 344.754,32 km

Total kilomètres réalisés sur l'année : 2.806.447,95 km

En 2024, le réseau STIBUS a réalisé un total de 2.806.447,95 km, dont 1 tiers des kilomètres sur la ligne A. Les kilomètres commerciaux représentent une part importante du total, et les services affrétés ont contribué à près de 18 % des kilomètres totaux.

### **Recettes Commerciales et Voyages**

#### **Évolution des Recettes et Voyages :**

Aucune modification de la gamme tarifaire n'a été appliquée en 2024. Malgré cela, les voyages hors scolaires ont enregistré une hausse significative de +8,74 %. Le titre Vduo progresse de 7 %, représentant plus de 30 000 voyages supplémentaires entre 2023 et 2024. La mise en service de la nouvelle navette a également contribué à une augmentation de plus de 27 % du nombre de voyages réalisés avec le titre TU navette, soit plus de 13.000 voyages supplémentaires. En revanche, le nombre de voyages effectués par les scolaires subventionnés est en recul de 8 %.

**Fréquentation** : La fréquentation progresse, mais n'a pas encore retrouvé le niveau de 2019 (5 millions de voyages par an).

- **2019** : 5,002 millions de voyages (+6,3 % par rapport à 2018)
- **2020** : 3,961 millions de voyages (-23,8 %)
- **2021** : 4,079 millions de voyages
- **2022** : 4,390 millions de voyages
- **2023** : 4,466 millions de voyages
- **2024** : **4,617 millions de voyages**

#### **Recettes Commerciales (hors scolaire subventionnés) :**

- **2021** : 0,869 million d'euros
- **2022** : 1,089 million d'euros
- **2023** : 1,115 million d'euros
- **2024** : **1,291 million d'euros**

### **Parc de Véhicules**

Au 31 décembre 2024, le parc de bus est composé de 52 véhicules, dont 38 standards, 9 articulés et 5 minibus. (À noter que 3 bus neufs ont été mis en service en 2024, et 3 bus standards ont été sorti du parc). L'achat de bus neufs est régulier depuis 2017, ce qui a un impact positif sur l'âge moyen du parc.

### Conclusion

Le rapport du délégataire montre que le retour à la situation de 2019, avant COVID-19, n'est pas encore atteint, mais les indicateurs, notamment de fréquentation et de recettes, montrent une remontée progressive.

### **Le comité syndical :**

- **PREND ACTE** de la transmission du rapport annuel du délégataire sur son activité de transport public pour l'année 2024,
- **CHARGE M.** le Président de transmettre la présente délibération pour exercice du contrôle de légalité auprès des services de Mme la Sous-Préfète de l'arrondissement d'Avesnes sur Helpe ainsi qu'au Président Directeur Général de la SPLTISA.

Pour extrait certifié conforme

**Le Président  
Benoît COURTIN**



Le Président,

- Certifie le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours gracieux ou bien d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication. En cas de recours gracieux, le Syndicat Mixte dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)